

Dossier suivi par
SERVICE INTENDANCE
04.95.34.82.07

NOTE D'INFORMATION : INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION – 2019/2020

Un service de restauration est à la disposition des élèves de l'établissement. Les repas confectionnés par la cuisine centrale de la cité technique Paul Vincensini, sont livrés quotidiennement par liaison chaude.

Nous tenons à rappeler aux familles que la demi-pension est un service annexe créé pour faciliter l'insertion des jeunes dans l'établissement ; il ne constitue pas un droit, le nombre des ayants droit est donc limité et soumis aux contraintes de capacité de la salle de restauration (140 places).

L'inscription à la demi-pension s'effectuera impérativement du 3 au 6 septembre 2019, auprès du service intendance.

Le service de demi-pension débutera le jeudi 05 septembre 2019 pour les élèves qui se sont inscrits le jour de la rentrée.

Un réajustement des inscriptions sera effectué entre le 04 et le 06 septembre. La liste des demi-pensionnaires sera arrêtée le 06 septembre.

Le montant des forfaits pour le 1^{er} trimestre 2019/2020 s'élève à :

- DP 1 jour/semaine : 56.00 €
- DP 2 jours/semaine : 107.00 €
- DP 3 jours/semaine : 155.00 €
- DP 4 jours/semaine : 185.00 €.

Les frais de demi-pension sont dus dans leur intégralité, pour le trimestre en cours, au moment de l'inscription. **Aucun demi-pensionnaire ne sera admis à la demi-pension s'il ne s'est pas acquitté du règlement au plus tard le 06 septembre auprès du service d'intendance :**

- Soit en espèces,
- Soit par carte bancaire,
- Soit par chèque à l'ordre de « **agent comptable du collège Simon Vinciguerra** » (ne pas omettre de mentionner au dos du chèque le nom, le prénom et la classe de l'élève).

Toute radiation ou modification de forfait devra faire l'objet d'une demande écrite de la part de la famille en fin de trimestre et ne pourra prendre effet qu'au début du trimestre suivant.

Académie de corse

DEMANDE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

Je soussigné(e) (responsable légal) :

Préciser le lien de parenté : Père Mère Autre :

Profession des parents :

► Mère : Tél.

► Père : Tél.

Adresse du domicile familial:

Nom de l'élève :

Classe :

Souhaite que mon enfant soit inscrit à la demi-pension du collège Simon Vinciguerra pour l'année scolaire 2019/2020.

Forfait sollicité pour le 1 ^{er} trimestre (septembre à décembre)		
Cocher la case correspondant au forfait souhaité et préciser <u>impérativement</u> le ou les jour(s) où l'enfant prendra ses repas à la cantine.		
FORFAIT	Tarif	Jours choisis
☐ 1 jour par semaine	56.00 €	
☐ 2 jours par semaine	107.00 €	
☐ 3 jours par semaine	155.00 €	
☐ 4 jours par semaine	185.00 €	

Dans le cas où mon enfant bénéficierait d'une bourse de collège :

- ☐ J'autorise l'établissement à utiliser le montant de cette bourse pour financer le coût de la demi-pension,
- ☐ Je n'autorise pas l'établissement à utiliser le montant de cette bourse pour financer le coût de la demi-pension,

Fait à Bastia le :

Signature :

Bastia, le 24 juin 2019

Le principal

à

Madame et Monsieur les parents d'élèves

**Objet : Information sur le contrôle d'accès à la demi-pension par
reconnaissance biométrique**

Madame, Monsieur,

La restauration du collège S. VINCIGUERRA fonctionnera dès la rentrée prochaine à l'aide d'un contrôle d'accès biométrique à la demi-pension.

Direction

Dossier suivi par
Paule RISTORI
Gestionnaire

N/Réf. : PR/AS 2018/19

ce.7200624r@ac-corse.fr
Tél. : 04.95.34.82.00

**2, Bd Paoli
BP 10
20288 BASTIA cedex**

Le Conseil d'Administration du collège S. VINCIGUERRA réuni le 04/04/2019 a donné son accord pour la mise en place du dispositif. **Cet accès facilite les opérations de contrôle et limite le temps d'attente des élèves à la demi-pension.**

Conformément à l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978, je vous informe ici que je procède donc à un recueil de données à caractère personnel vous concernant, effectué selon les modalités suivantes :

Finalité du traitement : contrôle d'accès au restaurant scolaire grâce à la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel reposant sur l'utilisation d'un dispositif de reconnaissance du contour de la main.

Le système de traitement des données est conforme à la loi Informatique et libertés puisque seul le contour de la main est enregistré. Il a été déclaré conforme à la CNIL et les données sont strictement destinées au service de gestion de l'établissement.

Vous conservez un droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux données vous concernant.

Si vous refusez de participer à cette collecte d'informations, je vous serais obligé de bien vouloir me le signifier par écrit avant le 1^{er} septembre 2019. Sans réponse de votre part, je considérerai que vous acceptez ce traitement.

En aucune façon un refus de votre part ne saurait entraîner une interdiction d'accès de votre enfant à la demi-pension.

Conscient de l'intérêt que vous portez à l'optimisation de notre fonctionnement, je vous prie de croire en l'expression de ma parfaite considération.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma sincère considération

Le principal
Laurent CACCIAGUERRA